

LES DOCUMENTS A FOURNIR POUR LE DOSSIER D'ADMISSION

Pour l'accueil en crèche de votre enfant, vous trouverez ci-dessous la liste des pièces indispensables qui doivent être remises à la crèche avant la période d'adaptation.

- La fiche de renseignements (enfant, parents) dûment remplie et signée, avec photo de l'enfant.
- La fiche des autorisations parentales
- Un justificatif de domicile
- Une copie de la carte d'identité des parents
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- Le numéro d'allocataire CAF
- Justificatif précisant l'autorité parentale en cas de séparation
- Une photocopie du livret de famille
- Une copie du carnet de vaccinations à jour
- Un certificat du médecin précisant que l'enfant peut entrer en collectivité et précisant les allergies éventuelles.
- L'autorisation de prélèvement et RIB

